



Mairie
Place de l'église
38620 MONTFERRAT
 04 76 32 30 02

MEMO

La Mairie vous rappelle les informations importantes durant cette période de crise sanitaire

Quelques infos simples, efficaces, un peu contraignantes

Lavez-vous les mains, surtout après contact avec un objet susceptible d'être contaminé (ex. courrier, emballages, courses...).

Le virus craint le savon : c'est la solution facile à mettre en œuvre.

Utilisez un mouchoir jetable : j'éternue, je tousse, je me mouche. Et hop, à la poubelle !

Ne sortez pas. S'il vous plait, pensez aux autres : voisins, amis, parents.

Ne prenons pas le risque de les contaminer.

On s'en sortira sans sortir !

La Mairie est à votre écoute

Par sécurité pas de réception du public

→ Accueil téléphonique au 04 76 32 30 02, du lundi au vendredi de 8h à 12H et 13 h 30 à 16h30 (*sauf mercredi et vendredi après-midi*).

→ Mail mairie.montferrat@paysvoironnais.com (7 jours sur 7)

Retrouvez-nous aussi sur le site internet de la mairie :

<https://montferrat38.fr/>

et sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairiemontferrat38/>

Et pour vous aider :

➤ La Mairie relaie :

➔ Courses alimentaires :

- Commerces alimentaires et magasins circuits courts : ouverts
- Proxi-marché de Montferrat : possibilité de passer commande 2 fois par semaine : **06 08 72 16 60**

Livraisons mardi et vendredi matin, par un employé communal.

Problème urgent ou dépannage : contactez la Mairie qui répercutera

➔ Restos du cœur : 04 76 97 62 79

10 Place de la Mairie 38110 – La Tour du Pin (Possibilité retrait colis Jeudi matin : appeler en mairie)

➔ Croix rouge : 09 70 28 30 00 (Ecoute et livraison solidaire <https://isere.croix-rouge.fr/>)

➔ Quelques fleurs : BAUDIER – Les Abrets sur commande : tel 04 76 32 20 96

Livraison à la salle des fêtes

➤ La CAPV vous écoute :

Ecoute – jeunes : parolecoutejeunes@paysvoironnais.com

➤ Le Département vous écoute :

- ➔ Handicap : 04 38 12 48 88
- ➔ Violence à enfant : 04 76 00 32 63 de 9h à 17h30
- ➔ Autres appels : 04 76 00 38 38 de 8h30 à 18 h
- ➔ Coronavirus : www.isere.fr/coronavirus

Violence Femmes Info : 3919

Vous pouvez aussi alerter la
pharmacie

Une nouvelle équipe municipale renforcée pour mieux faire face à la crise

Pour gagner en efficacité dans les solutions à mettre en œuvre dans cette crise, **les nouveaux élus** collaborent avec l'équipe en place pour les deux mois de transition imposés. René PHILIP et Roland PERRIN-COCON ont établi un accord de fonctionnement de la municipalité. Ainsi, les adjoints et conseillers travailleront ensemble pour permettre de passer du mieux possible cette période difficile et inédite.

<p>➤ ECOLE Madeleine FROHLICH - Jessica MAZAUD-MOINDREAU</p> <p>- Organiser avec le personnel les gardes d'enfants confiés à l'école et l'acheminement des devoirs d'école ;</p> <p>- Communiquer avec les parents (Jessica a mis en place un groupe d'entraide Facebook) https://www.facebook.com/groups/221861875567026/</p>	<p>➤ ACTION SOCIALE – SOLIDARITE - CCAS Josiane VIALLET - Joséphine ALESSI</p> <p>- Mettre en place le registre des personnes vulnérables, et communiquer régulièrement avec elles</p> <p>- Organiser les livraisons des commandes avec Proximarché</p>
<p>➤ VOIRIE – MOBILITE - SECURITE Franck BENOIT-GUERINDON - Annick LEHNEBACH</p> <p>- Réaliser des tournées de surveillance</p>	<p>➤ TRAVAUX - BATIMENTS Robert LEBARBIER</p> <p>- Suivre les travaux, s'assurer que les bâtiments ne soient pas dégradés</p>
<p>➤ URBANISME Michèle L'HONOREY - Alain DUTRUC</p> <p>- Suivre téléphoniquement ou par mail avec la mairie les demandes de travaux et permis</p>	<p>➤ JEUNESSE – SPORTS - CULTURE Arnaud ACHARD</p> <p>- Anticiper la reprise</p>
<p>➤ COMMUNICATION Laurent SUARD</p> <p>- Assurer la communication de crise, selon les indications de René PHILIP et Roland PERRIN-COCON</p>	

❖ PERMANENCE ADMINISTRATIVE

Assurées par téléphone :

- Lundi – mardi : 08h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30
- Mercredi : 08h30 – 11h30
- Jeudi : 08h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30
- Vendredi : 08h30 – 11h30

Messagerie 7j/7 – 24h/24h :

Les personnes de permanence consultent la messagerie 3 à 4 fois par jour et retransmettent à R PHILIP et R PERRIN-COCON les urgences.

❖ PERMANENCE DES AUTRES PERSONNELS COMMUNAUX

Ils sont mobilisés selon les plannings établis pour les gardes à l'école, la distribution des supports scolaires, les livraisons des courses alimentaires, ainsi que pour tout autre appel urgent.

❖ PERMANENCE DES ELUS

Pour toute demande, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Mairie qui transmettra aux personnes compétentes. Vous pouvez également contacter vos **référénts de secteur ou de quartier** qui prendront votre demande en charge : **06 81 95 88 69**